

AVIS N° 004-2024 / DC/BR / DG

TPBF 6% 2023-2028

Paiement des intérêts semestriels

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le 10 janvier 2024, au paiement des intérêts semestriels de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6% 2023-2028 » pour un montant total net d'impôt de 5 190 000 000 FCFA (Cinq milliards cent quatre-vingt-dix millions FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : CORIS BOURSE 01 BP 6585 Ouagadougou 01 Burkina Faso; Tél: +226 25 33 14 85 ; Fax: +226 25 33 14 83 ; Email : corisbourse@coris-bourse.com.

Fait à Abidjan, le 09 janvier 2024

Le Directeur Général

Birahim DIOUF

